



N°36
20/11/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHEILLER / **ARVALIS**
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°36
du 20/11/2018 »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : rosette majoritairement (19).
- **Grosses altises** : infestation toujours en progression.
- **Puceron vert du pêcher** : toujours présent.
- **Charançons du bourgeon terminal** : quelques captures. Ne pas confondre avec le charançon gallicole.

Céréales à paille

- **Stade** : levée à début tallage (21).
- **Limaces** : pression faible, à surveiller.
- **Pucerons** : pression faible grâce aux températures fraîches. Poursuivez l'observation de vos parcelles.
- **Cicadelles** : pression toujours faible.

Adventices émergentes

- **Reconnaitre pour limiter leur développement** : consulter les [fiches adventices émergentes](#)

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza	Blé tendre	Orge hiver
Créées	56	50	19
Observées	17	21	7

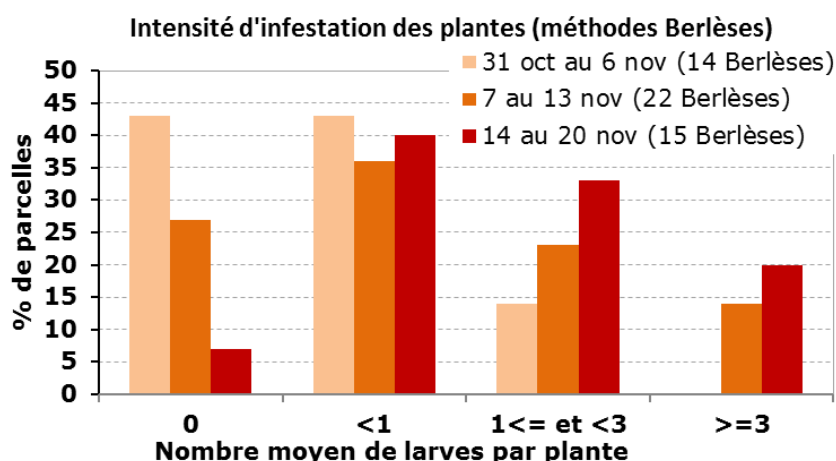
• Stade phénologique et état de la culture

Les stades pour les parcelles du réseau s'échelonnent de B7 (17) à plus de 10 feuilles (19). Les conditions plus clémentes de mi-octobre à mi-novembre ont permis de sauver certains colzas. L'arrivée marquée du froid cette semaine va ralentir leur développement et les endurcir pour les conditionner aux températures hivernales.

• Altises d'hiver - Larves

Les comptages issus des 15 berlèses de la semaine montrent que l'infestation des colzas par les larves de grosses altises continue sa progression. La douceur et l'humidité permettent une évolution des stades larvaires et une colonisation des plantes :

- ✓ 1 parcelle sans larve de grosses altises (7% des situations contre 27% la semaine dernière) ;
- ✓ 6 parcelles avec moins d'une larve/plante (40% des situations contre 36% la semaine dernière) ;
- ✓ 5 parcelles avec un nombre de larves par plante compris entre 1 et 3 (33% des situations contre 23% la semaine dernière) ;
- ✓ 3 parcelles avec au moins 3 larves/plante (20% des situations contre 14% la semaine dernière) ont atteint le seuil indicatif du risque.



Les dissections de plantes réalisées dans 6 parcelles montrent des fréquences de plantes infestées variables. La moitié des parcelles atteignent le seuil de risque avec 70 à 80% des plantes touchées : Vaux (86), Lusignan (86) et Nuaillé d'Aunis (17).

Le modèle de simulation des stades larvaires de Terres Inovia permet de décrire le développement des stades larvaires à partir de la première activité des adultes (piégeage) dans la parcelle de colza.

Le modèle ci-dessous fonctionne sur la base de données réelles mises à jour le 17/11/2018. Au-delà de cette date, les valeurs moyennes de 1998 à 2017 sont utilisées.

Stations

Dates de pontes et éclosions larvaires selon la date de début d'activité des adultes

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort	26/9	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	01/11/2018
	1/10	05/10/2018	20/10/2018	01/11/2018	13/11/2018
	5/10	09/10/2018	24/10/2018	10/11/2018	22/11/2018
	10/10	13/10/2018	10/11/2018	22/11/2018	30/12/2018
	15/10	19/10/2018	02/12/2018	14/01/2019	26/02/2019
Le Magneraud	26/9	29/09/2018	14/10/2018	20/10/2018	02/11/2018
	1/10	05/10/2018	20/10/2018	05/11/2018	14/11/2018
	5/10	09/10/2018	25/10/2018	11/11/2018	23/11/2018
	10/10	13/10/2018	10/11/2018	22/11/2018	28/12/2018
	15/10	19/10/2018	02/12/2018	13/01/2019	18/02/2019
Poitiers Biard	26/9	29/09/2018	15/10/2018	21/10/2018	07/11/2018
	1/10	06/10/2018	20/10/2018	07/11/2018	20/11/2018
	5/10	09/10/2018	25/10/2018	13/11/2018	16/12/2018
	10/10	13/10/2018	12/11/2018	06/12/2018	01/02/2019
	15/10	19/10/2018	30/12/2018	22/02/2019	23/03/2019
Angoulême	26/9	29/09/2018	14/10/2018	19/10/2018	31/10/2018
	1/10	06/10/2018	19/10/2018	01/11/2018	12/11/2018
	5/10	09/10/2018	23/10/2018	08/11/2018	18/11/2018
	10/10	13/10/2018	07/11/2018	16/11/2018	15/12/2018
	15/10	19/10/2018	24/11/2018	31/12/2018	06/02/2019

Période de risque pour les larves : depuis le stade B5-B6 (15-16), jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif du risque pour les larves : selon la technique employée.

- **Par dissection** : 7 pieds sur 10 portant au moins une galerie par la technique de dissection.
- **Par la technique Berlèse** : 60 larves pour 20 plantes.

Évaluation du risque

Le nombre de larves continue à progresser cette semaine. Les premières parcelles passent le seuil indicatif du risque avec la méthode berlèse.

Le risque lié aux larves de grosses altises est actuellement variable, il est :

- **faible pour les parcelles ayant moins d'une larve/plante**, parcelles avec peuplement généralement homogène et vigoureux ;
- **modéré pour les parcelles ayant entre 1 et 3 larves/plante ;**
- **fort pour les parcelles ayant plus de 3 larves/plante.**

Même si certaines situations conservent une timide infestation, il faut poursuivre la surveillance. Une période de redoux en décembre serait favorable à l'évolution de la population larvaire présente dans les colzas notamment pour celles qui sont actuellement en situation de risque faible ou modéré.

Technique inspirée de la méthode « Berlèse » :

- Prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet,
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes,
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) contenant de préférence un mélange eau + alcool modifié (50/50) (sinon que de l'eau),
- Disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes,
- Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai maximum d'une semaine.

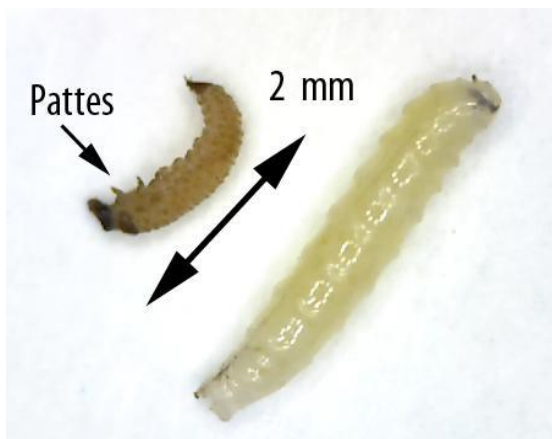


La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

De nombreuses larves de diptères peu nuisibles aux colzas peuvent être également observées dans les berlèses. Attention aux confusions dans les comptages.

Larve de grosse altise au stade L1

A droite : larve de diptère



Larves de grosse altise dans le même pétiole dont une au stade L1 et une à L3



Photo : TerresInovia

Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure. Elles possèdent donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles des charançons, sans patte et avec uniquement la tête brune. Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Pour plus d'information sur la méthode Berlèse, activer le lien suivant : [Mode opératoire détaillé sur la méthode Berlèse.](#)

• Puceron vert du pêcher

Bien que quelques faibles populations soient notées par-ci par-là, la plupart des colzas ont plus de 6 feuilles (16) et sont maintenant hors période de risque.

Rappel : le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses au colza. Cependant, le contexte est particulier pour cette campagne vis-à-vis de ce ravageur car sa résistance aux produits de la famille des pyréthrinoïdes et au pyrimicarbe ainsi que l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque. Pour en savoir plus :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>



• Charançons du bourgeon terminal

Ils sont piégés dans 3 situations, parmi les 12 parcelles, sur les communes : Nuailly d'Aunis (17), Doeuil sur le Mignon (17) et Maine de Boixe (16).

Contrairement au charançon gallicole, le charançon du bourgeon terminal peut être responsable de dégâts localement importants dans certaines situations. Il convient d'éviter la confusion possible avec le charançon gallicole.

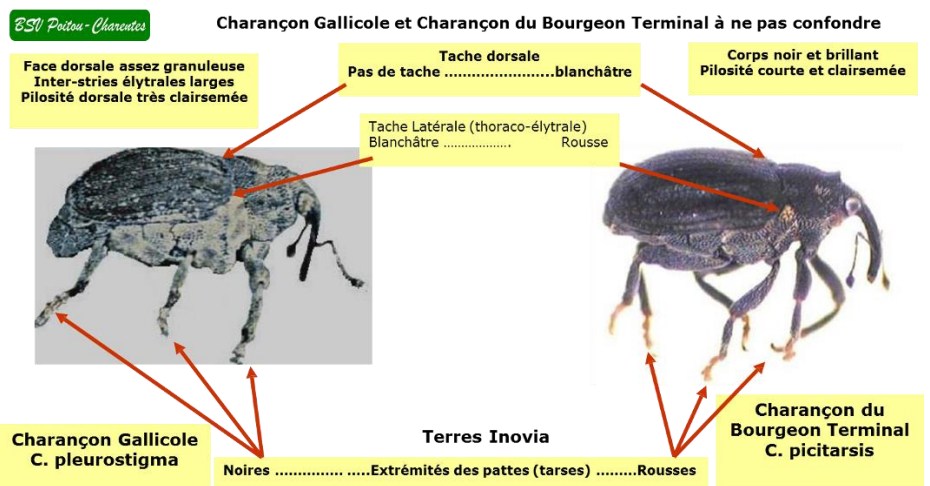
Période de risque : du développement des premières larves au décollement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil quantitatif pour ce ravageur. Mais, étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque qui sera plus important sur des colzas à faible développement et croissance.

Evaluation du risque

Le risque est à considérer uniquement dans les parcelles où ce charançon a été piégé. **Cependant, le risque de dégâts est moins important pour les colzas les plus développés.**

Attention, ce charançon n'est pas forcément présent dans toutes les localités. Il convient de surveiller chaque parcelle avant la prise de décision.



Céréales à paille

Les parcelles du réseau sont pour la majorité entre les stades levée et 1 feuille, les parcelles les plus précoces ont atteint le stade 3 feuilles (13). Les parcelles les plus avancées dans la région sont quant à elles au stade début tallage (21).

• Limaces

La présence de limaces est faible dans le réseau : trois parcelles signalent la présence de dégât de limaces de faible intensité avec 2, 5 et 10% des plantes attaquées. Hors réseau, certaines parcelles ont déjà atteint le stade limite de sensibilité (13).

Le réseau «CIBLAGE anti-limace» montre des populations de limaces stables. Pour la plupart des parcelles, la densité atteinte est faible et reste en dessous de 5 limaces/m². Une seule parcelle est entre 5 à 9 limaces/m².

L'indice de risque annuel du modèle climatique «LIMACE», pour les différentes stations météo de la région (ci-dessous NIORT SOUCHE), continue à progresser mais reste à un niveau de risque moyen.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles (09 - 13).

Seuil indicatif de risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat** : pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol** : les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages** : offrant nourriture et abri en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture** : les repousses, les adventives, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

Evaluation du risque

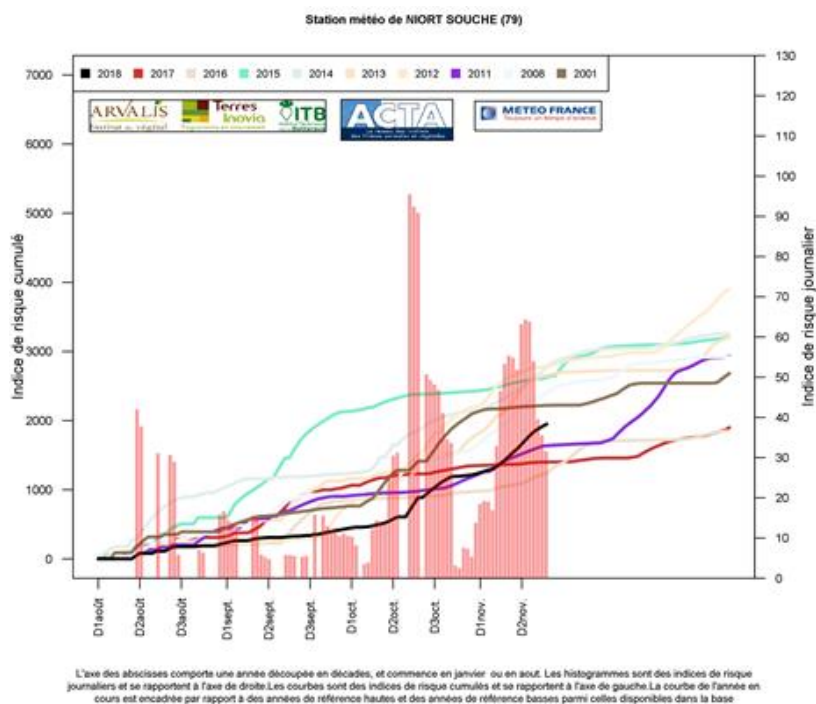
Le risque reste modéré cette semaine. Restez vigilants en poursuivant l'observation des parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface. La douceur et les précipitations annoncées peuvent être favorables à l'activité des limaces mais la sécheresse de l'été a considérablement réduit les populations. Privilégiez donc le piégeage, décisif dans l'évaluation du risque sur vos parcelles.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

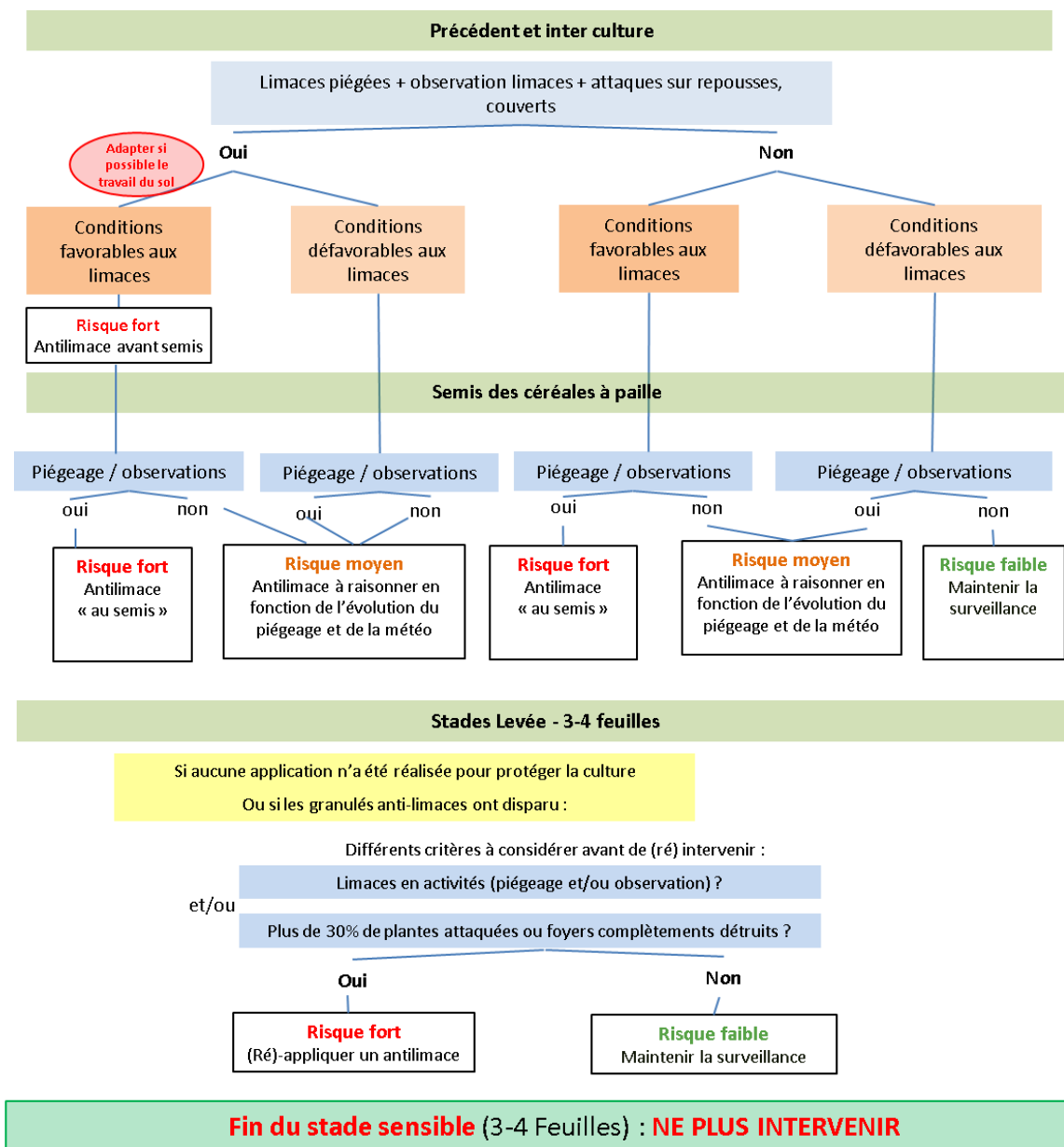
- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :

La grille ci-dessous permet d'évaluer le risque limaces avant le semis, au semis et entre la levée et le stade 3 feuilles, par le biais d'observations de dégâts ou de piégeages réalisés sur le précédent ou à l'interculture, puis sur la culture en cours.



Le piégeage est à effectuer en condition d'activité de limaces (sol humide) et ne doit pas être réalisé après une préparation de sol. Quatre pièges au minimum sont à disposer sur la parcelle et à positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et de la bordure. La pose des pièges préalablement humidifiés se fait préférentiellement le soir. Les relevés sont à effectuer le lendemain matin à la fraîche. Il est inutile d'ajouter des granulés anti-limaces sous les pièges. Avant chaque nouvelle estimation, il est indispensable de décaler les pièges de quelques mètres et de les ré-humidifier.



• Pucerons

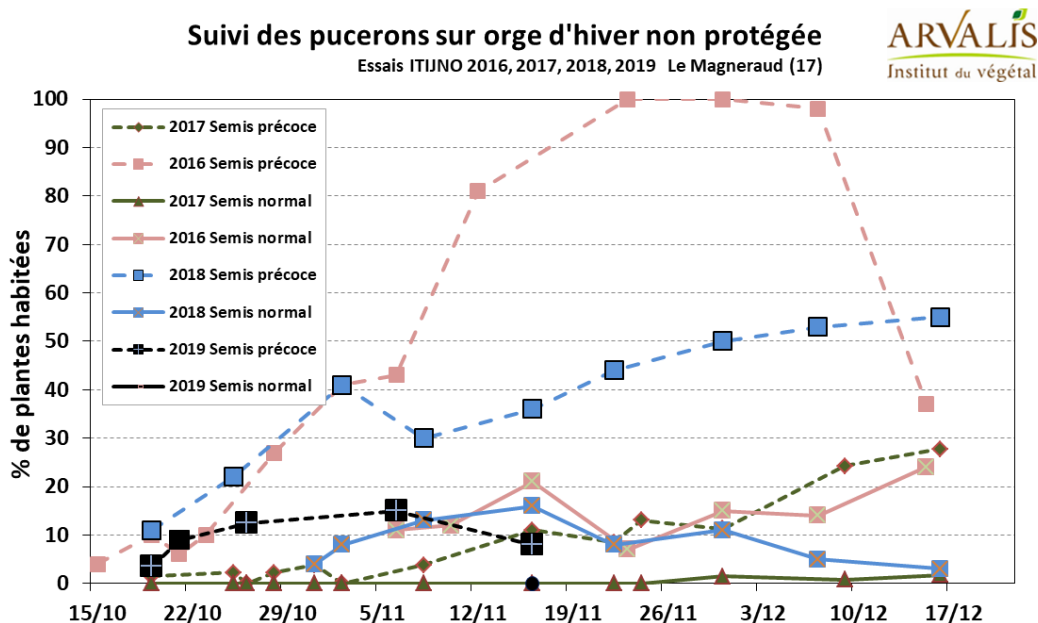
Les pucerons sont encore peu observés dans le réseau. Cela peut s'expliquer par des conditions climatiques fraîches, limitant l'activité des populations. La présence de pucerons est néanmoins observée sur 4 parcelles (3 en blé tendre et 1 en orge). Parmi elles, 2 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque : la première située en Charente-Maritime avec 10% de plantes porteuses de pucerons et la seconde, située dans les Deux-Sèvres, avec 12% de plantes porteuses.

En Charente, les pucerons sont signalés en dessous du seuil dans quelques parcelles (entre 1 et 2 feuilles sur Barbezieux et Montboyer).

Dans les Deux-Sèvres, 3 parcelles de blé tendre signalent la présence d'un grand nombre de pucerons sur piège jaune englué (entre 34 et 50 ailés piégés). La présence des pucerons sur ces pièges signifie que des vols de pucerons ont eu lieu et que la colonisation de nouvelles parcelles par les pucerons a été possible, mais seule la vérification sur les plantes permet d'évaluer au plus juste le risque.

Afin de démontrer l'effet de la date de semis sur les pucerons et le risque virose, **un dispositif de comparaison de différentes dates de semis d'une même variété d'orge** a été mis en place par Arvalis, dans un essai à 3 répétitions sur le site du Magneraud. La variété Etincel a été semée le 9 octobre pour le semis précoce et le second semis, à la date recommandée, a été réalisé le 25 octobre. Le semis du 9 octobre n'est pas recommandé car il expose l'orge à un risque accru en bio-agresseurs (piétin échaudage, pression graminées, pucerons, ...). C'est donc dans un cadre pédagogique qu'il a été mis en place.

Les observations de comptage pucerons réalisées sur des plantes non protégées figurent dans le graphique ci-dessous (courbes noires).



La courbe rose représente les observations de l'année à risque le plus fort (récolte 2016) et la courbe bleue l'année 2017 où le risque a été très faible, notamment en semis à date recommandée. Les courbes noires représentent les semis de 2018 (récolte 2019). Le seuil indicatif de risque n'est pas encore atteint pour le semis à date recommandée (où aucun puceron n'a été détecté pour le moment) alors qu'il est atteint depuis deux semaines pour les semis précoces.

Période de risque : en cours ; à partir de la levée.

Seuil indicatif du risque : 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.

Evaluation des risques

Bien que, depuis la semaine dernière, les conditions d'observation aient été bonnes (milieu de journée ensoleillé et sans vent), les pucerons sont encore peu présents pour le moment. Actuellement, les températures fraîches ne sont pas favorables au déplacement des pucerons mais permettent néanmoins le maintien des populations déjà présentes dans les cultures.

Hormis les quelques parcelles où le risque est fort (où le seuil est atteint), avec la chute des températures, **le risque lié aux pucerons est en cours de régression et il devient pour le moment faible.**

Il convient de rester vigilant en poursuivant l'observation régulière de vos parcelles.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque liés aux pucerons, veuillez consulter les fiches ci-dessous.

- Insectes vecteurs de viroses sur céréales : A surveiller de près à l'automne : [Fiche BSV « Viroses » à consulter sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.](#)
- [Fiche Arvalis sur la JNO](#)

- **Cicadelle : *Psammotettix alienus***

Cette cicadelle est relevée sur des pièges englués dans 11 parcelles. Les captures restent en général faibles (entre 1 et 3 cicadelles piégées). Cependant, une parcelle est à 19 captures et 2 autres sont à 40 cicadelles/piège (seuil dépassé pour ces 2 dernières).

Période de risque : En cours ; de la levée à 3 feuilles (09 – 13).

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

Evaluation du risque

Le risque est toujours faible pour l'instant. Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles. Poursuivez l'observation jusqu'au stade 3F (13).

Rappel : Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de juillers, Ets Lamy, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Innovation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "